

# LES ENTRETIENS PHOCEENS 2015



## COLLOQUE VENDREDI 10 AVRIL 2015



Organisé par l'Ordre des avocats en partenariat avec la Cour administrative d'appel, le Tribunal de grande instance de Marseille et l'Ecole des avocats du sud-est et de la Corse

**Maison de l'Avocat - 52 rue Grignan - salle A. Haddad - Marseille (6e)**



## LE CONSTRUCTEUR RESPONSABLE ET COUPABLE ? Du devoir de conseil à l'inflation des normes techniques

*Le droit de la responsabilité des professionnels est en constante mutation. Le barreau de Marseille et la Compagnie des bâtiments, des travaux publics et de l'industrie se devaient de lancer une réflexion commune sur ce sujet sous le regard avisé de Monsieur Philippe Bilger, magistrat honoraire, ancien avocat général à la Cour d'appel de Paris et président de l'institut de la parole, créateur du blog «Justice au singulier».*

**8h30 - Accueil des participants, café**

**9h00 - Allocutions**

Fabrice Giletta, bâtonnier de l'Ordre des avocats

Robert Giraud, président de l'UCECAAP et Edmond Jadot, président de la CEBTPI

**9h15 - La responsabilité des professionnels à travers l'exemple des magistrats**

Philippe Bilger, magistrat honoraire, ancien avocat général à la Cour d'appel de Paris

**10h15 - Le devoir de conseil des constructeurs**

Jean-Victor Borel, maître de conférence Sciences Po Aix

**11h00 - Table ronde : L'expert et le droit, où est la frontière ?**

Hélène Méo, magistrat

Paul Semidei, avocat au barreau de Marseille

Théo Fein, expert CEBTPI

Robert Giraud, président de l'UCECAAP

Guy Fedou, juge au Tribunal administratif de Marseille

**12h30 - Déjeuner dans le patio**

**14h00 - Inflation des normes**

Présentation générale

Robert Giraud président de l'UCECAAP et Hubert Roux, expert CEBTPI

**14h20 - Non respect des normes et responsabilité décennale**

Fabien Bousquet, avocat au barreau de Marseille

**15h00 - Table ronde**

Jean-Luc Zanforlin, expert CEBTPI

Joël Hovsepian, expert CEBTPI, (accessibilité handicapés des locaux professionnels)

Armand Dutreix, bureau d'étude Athermia (RT 2012)

Philippe Hugon de Villers, avocat au barreau de Marseille

**16h30 - Synthèse des travaux par Andrée Minguet, ancien bâtonnier d'Aix-en-Provence**

**Validation au titre de la formation continue : 7 heures pour les avocats - une séance pour les experts**

# LES ENTRETIENS PHOCEENS 2015

Colloque vendredi 10 avril 2015

Maison de l'Avocat - 51 rue Grignan  
salle Albert Haddad - Marseille (6e)

## LE CONSTRUCTEUR RESPONSABLE ET COUPABLE Du devoir de conseil à l'inflation des normes techniques



### BULLETIN D'INSCRIPTION

Mme/M. Prénom Nom .....

Participera au colloque

Qualité : .....

Adresse .....

.....

.....

Téléphone : .....

Email : .....

#### TARIFS D'INSCRIPTION incluant le déjeuner

- 95 euros TTC : avocat, expert et autres professions
- 50 euros TTC : jeune barreau (prestation de serment entre 2012 inclus et 2015 inclus)
- 30 euros TTC : élève avocat, étudiant

*Nous vous remercions de retourner ce bulletin d'inscription avec votre règlement, par chèque à l'ordre de l'IFCAM, à l'adresse suivante :*

**Ordre des Avocats  
Les Entretiens Phocéens**

51 rue Grignan  
13006 MARSEILLE

#### Plus d'informations

##### CEBTPI

tel : 04 91 33 04 04

##### Ordre des Avocats

Service communication

tél. : 04 91 15 31 64

[www.barreau-marseille.avocat.fr](http://www.barreau-marseille.avocat.fr)

Avec le soutien de notre partenaire



**Société  
Marseillaise de Crédit**



**Validation au titre de la formation continue : 7 heures pour les avocats - une séance pour les experts**